

**TONGA TERRE D' ACCUEIL
ESPACE ZOOLOGIQUE
42800 SAINT MARTIN LA PLAINE**

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MAI 2026

RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

1. Compte de résultat de l'année :

L'année 2025 se traduit par un total d'encaissements de 340 192 euros pour un montant de dépenses de 224 884 euros dont 48 649 euros d'amortissement des constructions entrainant un excédent de 115 308 euros. Nous vous présentons ci-dessous le détail du compte de résultat de l'année :

Recettes		Dépenses	
		<u>Achats</u>	
Dons	268 835 €	. nourriture animaux	24 701 €
		. produits	12 363 €
Parrainages	60 €	. variation de stock	-1518,97
		Sous total	35 545 €
		<u>Services extérieurs</u>	
<u>Autres produits de gestion</u>			
Cotisations	11 475 €	. soins animaux	1 483 €
		. Chauffage	73 €
		. entretien bâtiments / matériels	5 135 €
Ventes chalet	31 559 €	. Assurances / abonnements	3 533 €
		. divers (locations, etc)	
Produits des activités annexes	1 953 €	Sous total	10 224 €
		<u>Autres services extérieurs</u>	
Prestations de service	1 329 €	. honoraires / honos juridiques	12 920 €
		. déplacements transports	8 857 €
		. services bancaires	1 286 €
		. Publicité	1 950 €
		. divers (affranchissements, cotisations, etc)	106 €
Produits divers de gestion	2 188 €	Sous total	25 119 €
		<u>Charges de personnel</u>	
		. Animaliers mis à disposition	105 347 €
		<u>Charges exceptionnelles</u>	
Quote-Part subventions	22 794 €	Dotation aux amortissements	48 649 €
Total des produits	340 192 €	Total des charges	224 884 €
Excédent	115 308 €		

2. Bilan au 31 décembre 2025 :

Le bilan se présente de la façon suivante :

ACTIF		PASSIF	
<u>Immobilisations nettes</u>		<u>Subventionsd'investissements</u>	
Constructions	291 295 €	Subvention BB	440 751 €
Matériels	26 949 €	Conseil Général Loire	163 579 €
Constructions en cours	597 078 €	Subvention Assemblée Nationale	15 000 €
Autres immobilisations	35 489 €	Subvention 30 Millions d'Amis	160 000 €
Total Immobilisations	950 811 €	Subvention Ministère Ecologie	103 822 €
		Subvention DRT TGI	5 034 €
		Subvention Ministère Agric.	5 000 €
		Subvention SPA	15 000 €
		Subvention 30 Millions d'Amis	133 363 €
		Subvention Ministère Ecologie	228 024 €
		Quote-part sub.virées au résultat	-845 855
<u>Stocks</u>			
Stocks marchandises	4 914 €	Total autres fonds associatifs	423 718 €
Total Stocks	4 914 €		
<u>Créances</u>		<u>Autres réserves</u>	
Avances - Autres créances	2 273 €	Report à nouveau	54 049 €
Dons à recevoir	43 897 €		516 556 €
Divers	0 €		570 605 €
Charges d'avance	0 €	Excédent de l'exercice	115 308 €
Total créances	46 170 €	Total fonds associatifs	1 109 631 €
<u>Disponibilités</u>		<u>Dettes</u>	
. Chèques à encaisser	16 398 €	. Fournisseurs	119 513 €
. Banque Populaire	263 398 €	. Factures non parvenues	10 350 €
. Virement interne	0 €	. Autres dettes	42 196 €
Total disponibilités	279 796 €	Total dettes	172 060 €
<u>Total Actif</u>		<u>Total Passif</u>	
1 281 691 €		1 281 691 €	

Le total des fonds associatifs passe de 1 017 117 euros à 1 109 631 euros.

Concernant les subventions, nous vous présentons ci-après le tableau à jour
au 31 décembre 2025 :

ETAT DES SUBVENTIONS

ORGANISMES	Montant prévu depuis l'origine	Montant définitif	Montant versé au 31/12/2025	Solde restant à percevoir
Fondation Brigitte Bardot	440 751 €	440 751 €	440 751 €	/
Conseil Général de la Loire	250 000 €	163 579 €	163 579 €	/
Assemblée Nationale	15 000 €	15 000 €	15 000 €	/
30 Millions d'Amis	160 000 €	160 000 €	160 000 €	/
Ministère de l'environnement	147 343 €	103 822 €	103 822 €	/
DRT TGI	5 034 €	5 034 €	5 034 €	/
Ministère de l'agriculture	5 000 €	5 000 €	5 000 €	/
SPA	15 000 €	15 000 €	15 000 €	/
30 Millions d'Amis	133 363 €	133 363 €	133 363 €	/
Ministère de la Transition Ecologique	228 024 €	228 024 €	228 024 €	/
TOTAL	1 399 515 €	1 269 573 €	1 269 573 €	/

Nous vous présentons ci-dessous, le compte de résultat prévisionnel 2026 :

Les recettes prévues sont les suivantes :

○ Cotisations membres	14 000 €
○ Ventes diverses et parrainages	34 000 €
○ Dons et legs	250 000 €
○ Refacturation Transport animaux	2 000 €

Total	300 000 €

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2026

Recettes		Dépenses	
		<u>Achats</u>	
Dons	250 000 €	. achat petit matériel	2 000 €
		. nourriture animaux	25 000 €
	Sous total	Sous total	27 000 €
<u>Autres produits de gestion</u>		<u>Services extérieurs</u>	
Cotisations	14 000 €	. Transport animaux et déplacements	11 000 €
Ventes diverses et parrainages	34 000 €	. assurances	4 000 €
Refacturation transports animaux	2 000 €	. Honoraires	13 000 €
		. soins animaux	4 000 €
		. divers	4 000 €
	Sous total	Sous total	36 000 €
		<u>Charges de personnel</u>	
		. Animaliers mis à disposition	110 000 €
Quote-Part subventions	23 000 €	Dotation aux amortissements	40 000 €
Total des produits	323 000 €	Total des charges	213 000 €
		Profit	110 000 €
TOTAL	323 000 €	TOTAL	323 000 €

PREVISIONS D'INVESTISSEMENTS

- Investissements prévus en 2026 :

✚ Poursuite de la construction du bâtiment de quarantaine
pour les fauves et primates : 30 000 €

✚ Aménagement du bâtiment de quarantaine et de son
local vétérinaire : 80 000 €

✚ Réaménagement des enclos des bâtiments 2 et 3 : 15 000€

TOTAL 125 000 €

- Financements :

✚ Tonga Terre d'Accueil 45 000 €

✚ 30 Millions d'amis 80 000 €

TOTAL 125 000 €



Association TONGA TERRE D ACCUEIL

Espace Zoologique

42800 ST MARTIN LA PLAINE

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ALIANFIS CCG
24 rue du Moulin, CS 90507
69702 GIVORS CEDEX
Tél. : +33 (0)4 78 73 03 44
givors@aliantis.net

40 avenue de Verdun
69440 MORNANT
Tél. : +33 (0)4 78 44 07 36
mornant@aliantis.net

www.aliantis.net



SAS AU CAPITAL de 40 000 € - RCS 300 964 798 LYON - FR 73 300 964 798
Société inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de Lyon

COMPTES ANNUELS

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Compte rendu de travaux</i>	<i>3</i>
<i>ETATS FINANCIERS</i>	<i>4</i>
<i>ETATS FINANCIERS DETAILLES</i>	<i>9</i>
<i>COMPTES ANNUELS</i>	<i>14</i>

Compte rendu de travaux

Etat exprimé en euros

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association **TONGA TERRE D'ACCUEIL** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 281 691 euros

Chiffre d'affaires : 34 840 euros

Résultat net comptable : 115 308 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Givors
Le 07/05/2026

Olivier GAUDIN

Expert-comptable

Signé par Olivier Gaudin
Le 30 mai 2026



doc_6Qa
tx_JvqMOK69MaXo

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 329 508	1 038 213	291 295	327 801
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	52 571	25 622	26 949	32 471
	Autres immobilisations corporelles	117 515	82 026	35 489	42 110
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	597 078		597 078	563 444
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	2 096 672	1 145 861	950 811	965 826
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 914		4 914	3 395
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	1 953		1 953	
	Autres créances	44 217		44 217	3 741
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	279 796		279 796	242 013
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	330 880		330 880	249 149
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 427 552	1 145 861	1 281 691	1 214 975
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser :			- acceptés par les organes statutairement compétents		
Dons en nature restant à vendre			- autorisés par l'organisme de tutelle		

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation	54 049	54 049
	Réserves	516 556	430 862
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	115 308	85 695
	Total des fonds propres	685 913	570 605
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Fonds dédiés	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	423 718	446 512
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	423 718	446 512
	Total des fonds associatifs	1 109 632	1 017 117
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Fonds dédiés	Total des provisions		
DETTES (1)	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 863	150 925
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	42 196	46 934
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	172 059	197 858
TOTAL PASSIF	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 281 691	1 214 975
ENGAGEMENTS DONNES	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	115 308,32	85 694,65
	(1) Dont à moins d'un an	172 059	197 858
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION				115 308	102 996
PRODUITS FINANCIERS	De participation				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés				
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				95
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Produits des immobilisations financières cédées				
Total des produits financiers					95
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées				
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières					
RESULTAT FINANCIER					95
RESULTAT COURANT avant impôts				115 308	103 091
	Produits exceptionnels				24 348
	Charges exceptionnelles				41 744
RESULTAT EXCEPTIONNEL					(17 396)
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les bénéfices					
TOTAL DES PRODUITS				340 192	351 651
TOTAL DES CHARGES				224 884	265 956
EXCEDENT ou DEFICIT				115 308	85 695
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat					
TOTAL					
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	11 475	15 465
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	31 559	27 757
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	3 282	4 896
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	291 689	278 661
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	2 188	429
Total des produits d'exploitation		340 192	327 209
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	12 363	9 144
	Variation de stocks	(1 519)	(152)
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	165 391	165 074
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires		
	Cotisations sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	48 649	50 146
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation		224 884	224 212
RESULTAT D'EXPLOITATION		115 308	102 996

ETATS FINANCIERS DETAILLES

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	950 811	74,18	965 826	79,49	(15 015)	-1,55
Constructions	291 295	22,73	327 801	26,98	(36 506)	-11,14
BATIMENT 1	18 551	1,45	18 551	1,53		
BATIMENT 2	17 218	1,34	17 218	1,42		
BATIMENT 3	15 745	1,23	15 745	1,30		
BATIMENT 4	34 699	2,71	34 699	2,86		
BATIMENT 5	278 152	21,70	278 152	22,89		
AMENAGEMENTS BATIMENT 1	301 395	23,52	301 395	24,81		
AMENAGEMENTS BATIMENT 2	254 684	19,87	254 684	20,96		
AMENAGEMENTS BATIMENT 3	187 666	14,64	187 666	15,45		
AMENAGEMENTS BATIMENT 4	129 345	10,09	129 345	10,65		
AMENAGEMENTS BATIMENT 5	92 055	7,18	92 055	7,58		
AMORT BATIMENT N°1	(14 618)	-1,14	(13 690)	-1,13	(928)	-6,78
AMORT BATIMENT N°2	(13 351)	-1,04	(12 490)	-1,03	(861)	-6,89
AMORT BATIMENT N°3	(11 621)	-0,91	(10 833)	-0,89	(787)	-7,27
AMORT BATIMENT N°4	(21 114)	-1,65	(19 379)	-1,60	(1 735)	-8,95
AMORT BATIMENT 5	(68 418)	-5,34	(54 510)	-4,49	(13 908)	-25,51
AMORT AMENAGEMENTS BATIMENT 1	(301 395)	-23,52	(301 395)	-24,81		
AMORT AMENAGEMENTS BATIMENT 2	(254 684)	-19,87	(254 684)	-20,96		
AMORT AMENAGEMENTS BATIMENT 3	(187 666)	-14,64	(187 666)	-15,45		
AMORT AMENAGEMENTS BATIMENT 4	(127 672)	-9,96	(118 589)	-9,76	(9 083)	-7,66
AMORT AMENAGEMENTS BATIMENT 5	(37 676)	-2,94	(28 470)	-2,34	(9 205)	-32,33
Installations techniques, matériel et outillage	26 949	2,10	32 471	2,67	(5 522)	-17,01
MATERIEL ET OUTILLAGE	52 571	4,10	52 571	4,33		
AMORT MATERIEL	(25 622)	-2,00	(20 100)	-1,65	(5 522)	-27,47
Autres immobilisations corporelles	35 489	2,77	42 110	3,47	(6 621)	-15,72
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS	106 547	8,31	106 547	8,77		
MATERIEL DE TRANSPORT	10 968	0,86	10 968	0,90		
AMORT AMENAG DIVERS	(71 058)	-5,54	(64 437)	-5,30	(6 621)	-10,27
FAMORT MATERIEL DE TRANSPORT	(10 968)	-0,86	(10 968)	-0,90		
Immobilisations corporelles en cours	597 078	46,59	563 444	46,37	33 634	5,97
CONSTRUCTIONS EN COURS	597 078	46,59	563 444	46,37	33 634	5,97
TOTAL III - Actif Circulant NET	330 880	25,82	249 149	20,51	81 730	32,80
Marchandises	4 914	0,38	3 395	0,28	1 519	44,74
STOCKS	4 914	0,38	3 395	0,28	1 519	44,74
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 953	0,15			1 953	
Collectif clients débiteurs	1 953	0,15			1 953	
Autres créances	44 217	3,45	3 741	0,31	40 476	N/S
Collectif fournisseurs débiteurs	320	0,02	3 741	0,31	(3 421)	-91,45
Divers comptes débiteur et produits à recevoir	43 897	3,42			43 897	
Disponibilités	279 796	21,83	242 013	19,92	37 782	15,61
CHEQUES A ENCAISSER	16 398	1,28	19 175	1,58	(2 777)	-14,48
BANQUE POPULAIRE	263 398	20,55	222 839	18,34	40 559	18,20
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 281 691	100,00	1 214 975	100,00	66 715	5,49

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
TOTAL I - Total des fonds associatifs	1 109 632	86,58	1 017 117	83,72	92 515	9,10
Total des fonds propres	685 913	53,52	570 605	46,96	115 308	20,21
Réserves	54 049	4,22	54 049	4,45		
AUTRES RESERVES	54 049	4,22	54 049	4,45		
Report à nouveau	516 556	40,30	430 862	35,46	85 695	19,89
REPORT A NOUVEAU	645 416	50,36	645 416	53,12		
REPORT A NOUVEAU	(128 860)	-10,05	(214 555)	-17,66	85 695	39,94
Excédent ou déficit de l'exercice	115 308	9,00	85 695	7,05	29 614	34,56
Total des autres fonds associatifs	423 718	33,06	446 512	36,75	(22 794)	-5,10
Subventions d'investissement	423 718	33,06	446 512	36,75	(22 794)	-5,10
SUBV INVEST BB BATIMENTS	345 121	26,93	345 121	28,41		
SUBV INVEST BB BATIMENT 5	95 630	7,46	95 630	7,87		
SUBV CG LOIRE BATIMENTS	163 579	12,76	163 579	13,46		
SUBV INV ASSEMBLEE NATIONALE	15 000	1,17	15 000	1,23		
SUBV INVEST 30 MILLIONS D AMIS	160 000	12,48	160 000	13,17		
SUBV INVEST MINISTERE ECOLOGIE	103 822	8,10	103 822	8,55		
SUBV INVEST DRGTI BATIMENTS	5 034	0,39	5 034	0,41		
SUBV INVEST MINISTERE AGRICULT	5 000	0,39	5 000	0,41		
SUBV INVEST SPA	15 000	1,17	15 000	1,23		
SUB INVEST 30 MILLIONS AMIS B5	133 363	10,41	133 363	10,98		
SUBVENTIONS	228 024	17,79	228 024	18,77		
SUBV INVEST VIREES AU RESULTAT	(789 529)	-61,60	(778 185)	-64,05	(11 344)	-1,46
SUBV INVEST VIREES AU RESULTAT	(56 326)	-4,39	(44 876)	-3,69	(11 450)	-25,51
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés						
TOTAL IV - Total des dettes	172 059	13,42	197 858	16,28	(25 799)	-13,04
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 863	10,13	150 925	12,42	(21 062)	-13,96
Collectif fournisseurs créditeurs	119 513	9,32	135 970	11,19	(16 457)	-12,10
FOURN.- FACTURES NON PARVENUES	10 350	0,81	14 955	1,23	(4 605)	-30,79
Autres dettes	42 196	3,29	46 934	3,86	(4 738)	-10,09
SARL ESPACE ZOOLOGIQUE	41 620	3,25	44 187	3,64	(2 568)	-5,81
ESPACE ZOOLOGIQUE ELIANE	577	0,05	577	0,05		
CREDITEUR DIVERS LIBAN			2 170	0,18	(2 170)	-100,00
Total du passif	1 281 691	100,00	1 214 975	100,00	66 715	5,49

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		340 192	100,00	327 209	100,00	12 983	3,97
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		31 559	9,28	27 757	8,48	3 802	13,70
70710000	VENTES CHALET	31 559	9,28	27 757	8,48	3 802	13,70
Prestations de services		3 282	0,96	4 896	1,50	(1 614)	-32,97
70620000	TRANSPORT ANIMAUX	1 329	0,39	4 896	1,50	(3 567)	-72,86
70880000	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	1 953	0,57			1 953	
Subventions d'exploitation		291 689	85,74	278 661	85,16	13 027	4,67
74100000	DONS	268 835	79,02	277 601	84,84	(8 766)	-3,16
74101000	PARRAINAGES	60	0,02	60	0,02		
74200000	SUBVENTIONS			1 000	0,31	(1 000)	-100,00
74700000	QUOTE PART SUBV RESULTAT	11 344	3,33			11 344	
74710000	QUOTE PART SUBV INVEST	11 450	3,37			11 450	
Cotisations		11 475	3,37	15 465	4,73	(3 990)	-25,80
75600000	COTISATIONS MEMBRES	11 475	3,37	15 465	4,73	(3 990)	-25,80
Autres produits de gestion courante		2 188	0,64	429	0,13	1 759	409,70
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	2 188	0,64	429	0,13	1 759	409,70
Total des charges d'exploitation		224 884	66,10	224 212	68,52	672	0,30
Achats		12 363	3,63	9 144	2,79	3 219	35,21
60710000	ACHATS PRODUITS	12 363	3,63	9 144	2,79	3 219	35,21
Variation de stock		(1 519)	-0,45	(152)	-0,05	(1 367)	-900,77
60370000	VARIATION STOCKS	(1 519)	-0,45	(152)	-0,05	(1 367)	-900,77
Autres achats et charges externes		165 391	48,62	165 074	50,45	317	0,19
60630000	FOURNIT ET PRODUITS ENTRETIEN	1 184	0,35	319	0,10	865	270,88
60631000	PETIT MATERIEL EQUIPEMENT	147	0,04	338	0,10	(190)	-56,44
60640000	FOURNITURES DE BUREAU	67	0,02	168	0,05	(102)	-60,46
60661000	FUEL	73	0,02			73	
61520000	ENTRETIEN AMENAG BATIMENTS	1 820	0,53	5 344	1,63	(3 524)	-65,95
61552000	ENTRETIEN MATERIEL	1 917	0,56			1 917	
61553000	ACHATS NOURRITURES	24 701	7,26	8 172	2,50	16 529	202,27
61554000	SOINS ANIMAUX	1 483	0,44	175	0,05	1 308	747,43
61680000	ASSURANCES	3 421	1,01	3 272	1,00	149	4,56
61820000	ABONNEMENT SITE	112	0,03	102	0,03	10	10,15
62120000	ANIMALIER MIS A DISPOSITION	105 347	30,97	105 162	32,14	185	0,18
62260000	HONORAIRES	10 280	3,02	11 433	3,49	(1 153)	-10,08
62262000	HONORAIRE ARCHITECTE	2 640	0,78	17 760	5,43	(15 120)	-85,14
62310000	PUBLICITE	1 950	0,57	3 172	0,97	(1 223)	-38,54
62420000	TRANSPORTS ANIMAUX	451	0,13	2 269	0,69	(1 818)	-80,11
62510000	DEPLACEMENTS	8 406	2,47	6 202	1,90	2 204	35,54
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	36	0,01			36	
62780000	FRAIS BANCAIRES	1 286	0,38	1 186	0,36	100	8,43
62810000	COTISATIONS	70	0,02			70	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		48 649	14,30	50 146	15,33	(1 497)	-2,99
68112000	DOTATIONS AUX AMORT	48 649	14,30	50 146	15,33	(1 497)	-2,99
Autres charges							-100,00
65800000	CHARGES DE GESTION COURANTE						-100,00

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	115 308	33,90	102 996	31,48	12 312	11,95
RESULTAT FINANCIER			95	0,03	(95)	-100,00
Intérêts et produits financiers			95	0,03	(95)	-100,00
76600000 GAIN DE CHANGE			95	0,03	(95)	-100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	115 308	33,90	103 091	31,51	12 217	11,85
Produits exceptionnels			24 348	7,44	(24 348)	-100,00
77700000 QUOTE PART SUBV RESULTAT			12 898	3,94	(12 898)	-100,00
77710000 QUOTE-PART SUBV INVEST			11 450	3,50	(11 450)	-100,00
Charges exceptionnelles			41 744	12,76	(41 744)	-100,00
67130000 DONS			41 744	12,76	(41 744)	-100,00
Résultat exceptionnel			(17 396)	-5,32	17 396	100,00
TOTAL DES PRODUITS	340 192	100,00	351 651	107,47	(11 459)	-3,26
TOTAL DES CHARGES	224 884	66,10	265 956	81,28	(41 073)	-15,44
Excédent ou déficit de l'exercice	115 308	33,90	85 695	26,19	29 614	34,56
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'**Autorité des Normes Comptables N°2022-06** du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 281 691** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **340 192** euros et un total **charges** de **224 884** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **115 308** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

normale d'utilisation des biens, ou en fonction du rythme de consommation des avantages économiques.

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Bâtiments :20 à 50 ans en mode linéaire
Matériel et Outillage :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel roulant :4 à 5 ans en mode linéaire
Mobilier :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel de bureau :5 à 10 ans en mode linéaire
Agencements et installations :10 à 20 ans en mode linéaire

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres informations

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entité a appliqué le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce nouveau règlement modifie notamment la présentation des états financiers, la définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges ainsi que certaines règles de classement des produits et charges.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'application de ce texte constitue un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général. Conformément aux dispositions transitoires, les impacts liés à ce changement de méthode ont été déterminés et comptabilisés selon les principes prévus par le règlement.

Sur cet exercice 2025, il n'y a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et, sur le compte de résultat. L'incidence sur le résultat d'exploitation et sur le résultat courant est nulle.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice:

L'association a reçu au titre de l'année 2025 les subventions suivantes:

1 - Subventions d'investissement:

- Subvention du Ministère de la Transition Ecologique pour un montant 228.024 euros date du 07/12/2022 à titre d'acompte destinée au financement de deux nouveaux bâtiments.

Le montant global de la subvention accordée est de 760.080 € soit 80% du montant total prévisionnel d'investissement de 950.000 euros. Ces dépenses devraient être engagées en 2025 suivant le calendrier prévisionnel du projet.

2 - Subventions de fonctionnement:

- 161.797 euros

Variation des fonds propres:

Les autres fonds associatifs nets de 423.718 euros de subventions d'investissements renouvelables sont composés au 31/12/2025 de :

- 345.121 euros de la Fondation Brigitte Bardot
- 95.630 euros de la Fondation Brigitte Bardot
- 163.579 euros du Conseil Général de la Loire
- 15.000 euros de l'Assemblée Nationale
- 160.000 euros de la Fondation 30 Millions d'amis
- 103.822 euros du Ministère de l'écologie
- 5.034 euros du TGI de Troyes
- 5.000 euros du Ministère de l'Agriculture
- 15.000 euros de la SPA
- 133.363 euros de la Fondation 30 Millions d'Amis
- 228.024 euros du Ministère de l'Ecologie

Ces fonds associatifs ont fait l'objet de reprise au compte de résultat pour un montant de 845 854 euros

Les fonds associatifs s'élèvent au 31/12/2025 à 1.108.029 euros soit une augmentation de 90.783 euros par rapport au 31/12/2024.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	364 364					364 364
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	965 144					965 144
	Instal technique, matériel outillage industriels	52 571					52 571
	Instal., agencement, aménagement divers	106 547					106 547
	Matériel de transport	10 968					10 968
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	563 444		33 634			597 078
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 063 038		33 634			2 096 672

FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						

TOTAL	2 063 038		33 634				2 096 672
-------	-----------	--	--------	--	--	--	-----------

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre		110 903	18 218		129 121
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		890 804	18 288		909 092
	Instal technique, matériel outillage industriels		20 100	5 522		25 622
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		64 437	6 621		71 058
	Matériel de transport		10 968			10 968
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 097 212	48 649		1 145 861
TOTAL			1 097 212	48 649		1 145 861

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2025

PROVISIONS REGLEME-NT-EEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEME-NT-EEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 953	1 953	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	44 217	44 217	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		46 170	46 170	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	129 863	129 863		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	42 196	42 196		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		172 059	172 059		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		43 897
Autres créances		43 897
Divers comptes débiteur et produits à recevoir	43 897	

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		10 350
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN.- FACTURES NON PARVENUES</i>	10 350	10 350

Vincent ANDRE
124 rue Sébastien Gryphe – 69007 LYON
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Lyon-Riom

- ASSOCIATION TONGA TERRE D'ACCUEIL -
Siège social : Lieudit Combe Plotton – 42 800 SAINT MARTIN LA PLAINE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

ASSOCIATION TONGA TERRE D'ACCUEIL

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Convention déjà approuvées par l'organe délibérant

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Personnes concernées :

M. Pierre THIVILLON et Mme Eliane THIVILLON

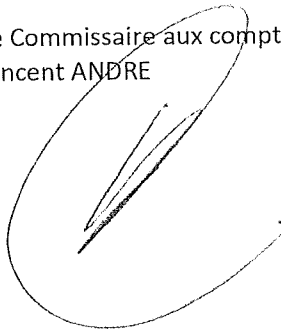
Convention de mise à disposition de personnel

La SARL Espace Zoologique de Saint Martin la Plaine s'engage à mettre à la disposition de l'association TONGA TERRE D'ACCUEIL du personnel animalier afin de les aider dans les soins à apporter pour l'accueil des animaux.

La charge comptabilisée par l'association TONGA TERRE D'ACCUEIL au titre de l'exercice 2025 s'élève à 105 347 €.

Fait à Lyon, le 26 mai 2026

Le Commissaire aux comptes
Vincent ANDRE

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. ANDRE', written over the printed name.

Vincent ANDRE
124 rue Sébastien Gryphe – 69007 LYON
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Lyon-Riom

- ASSOCIATION TONGA TERRE D'ACCUEIL -
Siège social : Lieudit Combe Plotton – 42 800 SAINT MARTIN LA PLAINE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

ASSOCIATION TONGA TERRE D'ACCUEIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TONGA TERRE D'ACCUEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

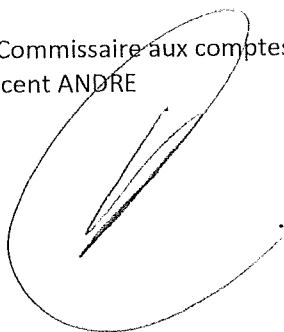
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 26 mai 2026

Le Commissaire aux comptes
Vincent ANDRE

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. ANDRE', written over the printed name.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 329 508	1 038 213	291 295	327 801
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	52 571	25 622	26 949	32 471
	Autres immobilisations corporelles	117 515	82 026	35 489	42 110
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	597 078		597 078	563 444
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	2 096 672	1 145 861	950 811	965 826
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 914		4 914	3 395
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	1 953		1 953	
	Autres créances	44 217		44 217	3 741
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	279 796		279 796	242 013
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	330 880		330 880	249 149
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 427 552	1 145 861	1 281 691	1 214 975
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation	54 049	54 049
	Réserves	516 556	430 862
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	115 308	85 695
	Total des fonds propres	685 913	570 605
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Fonds dédiés	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	423 718	446 512
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	423 718	446 512
	Total des fonds associatifs	1 109 632	1 017 117
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Fonds dédiés	Total des provisions		
DETTES (1)	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 863	150 925
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	42 196	46 934
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	172 059	197 858
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 281 691	1 214 975
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		115 308,32	85 694,65
(1) Dont à moins d'un an		172 059	197 858
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	11 475	15 465
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	31 559	27 757
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	3 282	4 896
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	291 689	278 661
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	2 188	429
	Total des produits d'exploitation	340 192	327 209
	Achats de marchandises	12 363	9 144
	Variation de stocks	(1 519)	(152)
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	165 391	165 074
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires		
	Cotisations sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	48 649	50 146
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	224 884	224 212
RESULTAT D'EXPLOITATION		115 308	102 996

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			115 308	102 996
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés			
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			95
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des immobilisations financières cédées			
Total des produits financiers				95
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER				95
RESULTAT COURANT avant impôts			115 308	103 091
	Produits exceptionnels			24 348
	Charges exceptionnelles			41 744
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(17 396)
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			340 192	351 651
TOTAL DES CHARGES			224 884	265 956
EXCEDENT ou DEFICIT			115 308	85 695
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'**Autorité des Normes Comptables N°2022-06** du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 281 691** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **340 192** euros et un total **charges** de **224 884** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **115 308** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

normale d'utilisation des biens, ou en fonction du rythme de consommation des avantages économiques.

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Bâtiments :20 à 50 ans en mode linéaire
Matériel et Outillage :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel roulant :4 à 5 ans en mode linéaire
Mobilier :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel de bureau :5 à 10 ans en mode linéaire
Agencements et installations :10 à 20 ans en mode linéaire

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres informations

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entité a appliqué le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce nouveau règlement modifie notamment la présentation des états financiers, la définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges ainsi que certaines règles de classement des produits et charges.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'application de ce texte constitue un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général. Conformément aux dispositions transitoires, les impacts liés à ce changement de méthode ont été déterminés et comptabilisés selon les principes prévus par le règlement.

Sur cet exercice 2025, il n'y a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et, sur le compte de résultat. L'incidence sur le résultat d'exploitation et sur le résultat courant est nulle.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice:

L'association a reçu au titre de l'année 2025 les subventions suivantes:

1 - Subventions d'investissement:

- Subvention du Ministère de la Transition Ecologique pour un montant 228.024 euros date du 07/12/2022 à titre d'acompte destinée au financement de deux nouveaux bâtiments.

Le montant global de la subvention accordée est de 760.080 € soit 80% du montant total prévisionnel d'investissement de 950.000 euros. Ces dépenses devraient être engagées en 2025 suivant le calendrier prévisionnel du projet.

2 - Subventions de fonctionnement:

- 161.797 euros

Variation des fonds propres:

Les autres fonds associatifs nets de 423.718 euros de subventions d'investissements renouvelables sont composés au 31/12/2025 de :

- 345.121 euros de la Fondation Brigitte Bardot
- 95.630 euros de la Fondation Brigitte Bardot
- 163.579 euros du Conseil Général de la Loire
- 15.000 euros de l'Assemblée Nationale
- 160.000 euros de la Fondation 30 Millions d'amis
- 103.822 euros du Ministère de l'écologie
- 5.034 euros du TGI de Troyes
- 5.000 euros du Ministère de l'Agriculture
- 15.000 euros de la SPA
- 133.363 euros de la Fondation 30 Millions d'Amis
- 228.024 euros du Minsitère de l'Ecologie

Ces fonds associatifs ont fait l'objet de reprise au compte de résultat pour un montant de 845 854 euros

Les fonds associatifs s'élèvent au 31/12/2025 à 1.108.029 euros soit une augmentation de 90.783 euros par rapport au 31/12/2024.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	364 364					364 364
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	965 144					965 144
	Instal technique, matériel outillage industriels	52 571					52 571
	Instal., agencement, aménagement divers	106 547					106 547
	Matériel de transport	10 968					10 968
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	563 444		33 634			597 078	
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 063 038		33 634			2 096 672
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		2 063 038		33 634			2 096 672

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre		110 903	18 218		129 121
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		890 804	18 288		909 092
	Instal technique, matériel outillage industriels		20 100	5 522		25 622
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		64 437	6 621		71 058
	Matériel de transport		10 968			10 968
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 097 212	48 649		1 145 861
TOTAL			1 097 212	48 649		1 145 861

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 953	1 953	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	44 217	44 217	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	46 170	46 170	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	129 863	129 863		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	42 196	42 196		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	172 059	172 059		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		43 897
Autres créances		43 897
Divers comptes débiteur et produits à recevoir	43 897	

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		10 350
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN.- FACTURES NON PARVENUES</i>	10 350	10 350